

# Les habitants de la Caroline du Nord pourraient être éligibles à un hébergement transitoire dans des hôtels

---

Release Date: Octobre 3, 2024

**ATLANTA** – La FEMA a activé le programme d'Assistance transitoire au logement (TSA) pour les habitants de la Caroline du Nord déplacés par la [tempête tropicale Héléne](#) dans les comtés suivants : Alexander, Alleghany, Ashe, Avery, Buncombe, Burke, Caldwell, Catawba, Clay, Cleveland, Gaston, Haywood, Henderson, Jackson, Lincoln, Macon, Madison, McDowell, Mitchell, Polk, Rutherford, Transylvania, Watauga, Wilkes, Yancey, ainsi que pour la Bande orientale des Indiens Cherokee.

Les résidents de ces zones qui ont déjà fait une demande d'aide aux sinistrés pourraient être éligibles à un hébergement temporaire pris en charge par la FEMA, dans un hôtel ou un motel, pendant qu'ils travaillent sur une solution de logement à long terme. Les personnes concernées n'ont pas besoin de faire une demande spécifique pour bénéficier de cette aide. La FEMA les informera directement de leur éligibilité par appel automatisé, message texte, ou e-mail, en fonction du mode de communication qu'ils ont choisi lors de leur demande initiale d'aide.

Ce programme est destiné aux personnes et aux ménages qui ne peuvent pas retourner dans leur maison endommagée par une catastrophe et dont les besoins en matière de logement ne peuvent pas être couverts par l'assurance, les abris ou l'aide à la location fournie par la FEMA ou une autre agence.

Dans le cadre du programme TSA, la FEMA prend en charge le coût de la chambre, les taxes et les frais non remboursables pour les animaux domestiques directement auprès des hôtels et motels désignés. Les frais pour les animaux seront couverts uniquement dans la limite du montant d'aide approuvé pour chaque chambre. Les survivants sont responsables de tous les autres frais, tels que la blanchisserie, le service de restauration/chambre, le stationnement, le téléphone ou la location de films.



**FEMA**

Page 1 of 2

Les survivants éligibles peuvent séjourner dans les hôtels TSA désignés en Géorgie, au Kentucky, en Caroline du Nord, en Caroline du Sud, au Tennessee, en Virginie et en Virginie-Occidentale. Pour localiser ces hôtels, rendez-vous sur [femaemergencyhotels.com/?et](https://femaemergencyhotels.com/?et) et entrez votre numéro d'enregistrement FEMA, obtenu lors de votre demande d'aide.

Un premier examen d'éligibilité sera effectué 60 jours après la date d'enregistrement. Lorsque l'éligibilité prendra fin, la FEMA informera les survivants 7 jours avant la date de départ.

Les participants au TSA peuvent également être éligibles à d'autres aides financières fédérales, notamment l'Assistance pour le Déplacement, l'Assistance à la Location, l'Assistance pour les Réparations à Domicile et d'autres aspects du programme d'Assistance Individuelle.

Pour demander de l'aide, propriétaires comme locataires peuvent :

- Se rendre sur [disasterassistance.gov](https://disasterassistance.gov) ;
- Télécharger [l'application de la FEMA](#) pour les appareils mobiles ;
- Appeler la ligne d'assistance de la **FEMA au 800-621-3362**. Le service est disponible tous les jours et dans presque toutes les langues. Si vous utilisez un service de relais, tel que Video Relay Service (VRS), un téléphone sous-titré ou un autre service, donnez à FEMA le numéro pour ce service.

Pour en savoir plus sur la situation en Caroline du Nord après l'ouragan Héléne, rendez-vous sur [fema.gov/disaster/4827](https://fema.gov/disaster/4827). Suivez FEMA sur X à [x.com/femaregion4](https://x.com/femaregion4) ou sur Facebook à [facebook.com/fema](https://facebook.com/fema).

Pour visionner une vidéo expliquant comment faire une demande, visitez : [Trois façons de faire une demande pour obtenir l'aide aux catastrophes de la FEMA – YouTube](#).

Pour toute information générale destinée aux habitants de Caroline du Nord, rendez-vous sur [ncdps.gov/helene](https://ncdps.gov/helene).

